

Bulletin d'information		http://www.villages-dogons.org	Mars
N° 14	VILLAGES DOGONS		2016
6 allée des Primevères - 95360 Montmagny - Tél. : 01 39 83 24 28			

Les Puits

Les travaux du puits d'Ambilem ont commencé il y a un peu plus de trois mois, après la récolte du mil. Ils ont progressé rapidement et la profondeur atteinte à la mi-mars était de 25 mètres. Ce projet, voté lors de notre assemblée générale de septembre 2014, est le plus coûteux de tous ceux financés par Villages Dogons. 41 530 euros sont prévus pour creuser les 40 mètres nécessaires. Nous avons reçu une aide importante du Conseil Régional d'Ile-de-France qui nous a octroyé 12 500 euros de subvention. La Ville de Montmagny contribue quant à elle pour un montant de 1 000 euros. Le solde de 28 030 euros est pris en charge par Villages Dogons.

Le creusement du puits de Soki a repris début mars pour la quatrième fois : 15 mètres ont été creusés en 2013, 6 mètres en 2014 et 11 mètres en 2015. Jamais un puits n'a demandé autant de temps et d'efforts. Il faut dire que jamais Moussa n'a vu de roche aussi dure ! Alors qu'une tête de foret permet habituellement de creuser 4 à 5 mètres, il faut 12 têtes de foret pour creuser un seul mètre du puits de Soki. Ceci étant la fin des travaux est proche et 2016 devrait voir l'achèvement de ce puits auquel il ne manque que quelques mètres pour être terminé.

La piste Koumbé-Guénébana

Le projet voté lors de notre dernière assemblée générale de septembre 2015 est l'aménagement d'une piste carrossable partant de la dune de Koumbé au pied de la falaise pour arriver aux villages de Panga situés à une dizaine de kilomètres sur le plateau dogon. Les habitants des villages concernés travaillent depuis une vingtaine d'années à la réalisation de cette piste qui est d'une grande importance pour le développement économique de la zone. Depuis 2003, ils nous ont demandé notre aide à maintes reprises mais, considérant que l'ampleur du projet dépassait nos moyens, nous avons refusé. Ils

ont continué, seuls, travaillant plusieurs mois chaque année à la construction de cette piste. En 2015, Moussa a pu gravir la dune avec son Toyota 4 x 4, mais il a constaté que certains passages n'étaient pas franchissables par son véhicule. Pour terminer la piste il reste quelques obstacles que les moyens techniques des villageois ne leur permettent pas de vaincre. C'est dans un contexte que notre association a décidé de donner le coup de pouce final.



Réception du puits de Koïra Béri le 03-11-2015

Une centaine d'habitants des villages avoisinants travaillent sur le chantier depuis décembre dernier. Hommes et femmes transportent sur leur tête le sable et le gravier, nécessaires à la préparation du béton, qu'ils vont extraire dans les environs. Il faut aussi faire monter la falaise aux sacs de ciment et aux fers qui sont entreposés en bas. Sept ouvriers de l'entreprise de Moussa s'activent également sur le chantier : deux maçons, deux ferrailleurs et trois manœuvres. L'objectif pour cette année est de terminer le tronçon qui va du bas de la falaise à Guénébana, le premier village qui surplombe la falaise. Deux radiers en béton, l'un de 3 mètres de large, l'autre de 30 mètres, ont été réalisés : ils permettront à l'eau de traverser la piste pendant la saison des pluies sans la raviner. Deux passages ont été élargis à la dynamite et plusieurs dalles en béton, totali-

sant une longueur de 150 mètres, ont été coulées dans les endroits trop rocaillieux pour être carrossables. Enfin, des arbustes seront plantés au début de la prochaine saison des pluies pour stabiliser l'immense dune qui constitue pour la piste le premier obstacle à franchir quand on part de la plaine. Un premier versement de 10 000 euros a déjà été envoyé à Moussa pour le financement de tous ces travaux.

Les microcrédits

Il y a eu peu de changements dans le fonctionnement des microcrédits depuis le dernier bulletin. Un nouveau prêt de 250 000 FCFA a été accordé à l'association des femmes de Guénébana pour qu'elles élargissent leur champ d'activité. Elles achètent du mil directement aux producteurs pour le revendre sur les marchés de Dianwéli et Douentza. L'association Neema Melloukia a récemment fait le point avec Moussa. Grâce à notre prêt de 400 000 FCF un bénéfice de 100 000 FCFA a été capitalisé et cinq moutons sont actuellement engraisés. Ils seront revendus pour la prochaine fête de Tabaski (Aïd el Kébir) pour 80 000 à 100 000 FCFA chacun. Belle réussite donc pour cette association dont les membres appartiennent à une catégorie sociale particulièrement pauvre et marginalisée au Mali. Sur proposition de Moussa, il a été décidé lors du conseil d'administration du 15 mars 2016 d'accorder un nouveau prêt de 200 000 FCFA (environ 300 euros) à une nouvelle association de Douentza qui regroupe 17 femmes. Cette somme sera confiée à quatre de ses membres en qui Moussa a toute confiance. Ce nouveau prêt porte à 16 le nombre de microcrédits en cours.

Les projets

Le conseil d'administration du 15 mars a également décidé de financer, à hauteur d'environ 1 000 euros, des travaux destinés à transformer le puits de Ferro en une grande citerne. En 2010, notre association a financé le creusement d'un puits à grand diamètre dans ce village. Sans succès, car les travaux ont été stoppés à 45 mètres de profondeur sans que la nappe phréatique soit atteinte. Le projet est de remplir ce puits pendant la saison des pluies. Les 277 m³ d'eau ainsi stockés seraient très utiles

aux habitants de Ferro, qui ne disposent que d'un forage à faible débit, pour l'abreuvement des animaux, la lessive, l'arrosage ... Une seule forte pluie



Passage de la piste aménagée par les villageois

suffit pour remplir le puits mais des travaux sont nécessaires pour qu'elle ne s'échappe pas : coulage d'une dalle en béton au fond du puits et réalisation de joints d'étanchéité tous les mètres au niveau des raccords de décoffrage.

L'ensemble des projets votés ou en cours de réalisation représente un total de 58 000 euros. Une bonne partie de cette somme a déjà été trouvée, mais nous avons encore besoin de votre aide. Votre adhésion et/ou un don sont déductibles de votre impôt sur le revenu à hauteur de 66%. Autrement dit une adhésion de 15 euros ne vous coûte que 5,10 euros et un don de 100 euros, par exemple, ne vous coûte que 34 euros.

Bulletin d'adhésion

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____

E-mail _____

Tarif normal : 15 €

Tarif réduit : 7.50 €

(pour les personnes
dont les revenus sont également réduits)

Tarif couple : 25 €

Don : en tant qu'association humanitaire nous établissons un reçu ouvrant droit, pour les personnes physiques, à une réduction d'impôts.